L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 8 MAI 1863 — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 8 MAI.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, terrain avec bâtisses au faubourg Clouet, [illegible] District.
[illegible] Phinney & Amory, à 11 heures, sur la Levée, par ordre de la Commission de Séquestre—Sucre et mélasse.
[illegible] Leaumont, à son magasin d'encan—Chaussures.
[illegible] D. E. Morphy, à 10 heures, aux Nos 59 Poydras et 61 [illegible]—Farine plus ou moins avariée.
[illegible] Leaumont, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 59—Marchandises avariées.
[illegible] Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 41—Marchandises sèches, vêtements, bottes, etc.

Organisation d'un corps d'Africains.

Le journal officiel a publié, hier soir, le document suivant:

CORPS D'AFRIQUE—
QUARTIER GENERAL DU DEPARTEMENT DU GOLFE,
19e corps d'armée,
Opelousas, 1er mai 1863.

Ordre général No. 40.

Le major général commandant le département propose l'organisation d'un corps d'armée de troupes de couleur, qui sera désigné comme le "Corps d'Afrique." Il se composera définitivement de [illegible] régiments, représentant toutes les armes—infanterie, artillerie, cavalerie—formant [illegible] brigades de deux régiments chacune, et [illegible] divisions de trois brigades chacune, avec [illegible] corps du génie et des hôpitaux ambulants pour chaque division. Des uniformes appropriés [illegible] correspondant à la valeur [illegible] services, seront ultérieurement accordés.

[illegible] campagne l'efficacité de chaque corps dépend [illegible] de l'influence de ses officiers sur les troupes [illegible] et la limite pratique d'un commandement direct est généralement estimée à [illegible] hommes. Les plus éminents historiens et [illegible] militaires, entr autres Thiers et [illegible], expriment l'opinion, en passant en [illegible] les éléments de la puissance militaire, que [illegible] du soldat est plutôt acquise que naturelle. Des nations dont l'héroïsme individuel est contesté, ont fourni de mauvais soldats [illegible].

[illegible] continent européen et le continent américain [illegible] des exemples de ce caractère, et la [illegible] chaque nation peut être estimée [illegible] les siècles qu'elle a dévoués aux luttes [illegible] ou par la passion traditionnelle de son [illegible] pour la gloire militaire. Avec une race [illegible] au service militaire tout dépend [illegible] de l'influence immédiate des officiers [illegible] soldats qu'avec ceux qui ont acquis [illegible] habitudes belliqueuses et d'e[illegible] par des siècles de luttes. Il vaut [illegible], dans l'organisation du corps d'A[illegible] et les régiments au plus petit nombre d'hommes que peut comporter le service effectif [illegible] campagne, afin d'assurer l'instruction [illegible] discipline et la plus complète et la plus [illegible] influence de la part des officiers sur les [illegible]. Ils seront d'abord limités à 500 hommes [illegible] régiments américains est [illegible] au-dessous de ce nombre.

[illegible] commandant désire détacher pour [illegible] permanent les meilleurs [illegible] de l'armée pour l'organisation, l'instruction et la discipline de ce corps. Avec leur [illegible] confiance que le corps rendra d'im[illegible] services au gouvernement. Il n'est pas [illegible] aucun doute sur l'égalité ou toute autre [illegible] mais comme une question d'affaires [illegible]. Le gouvernement se sert de [illegible] de chevaux, d'hommes blancs sans distinction, [illegible] bien élevés dans la défense de ses institutions. Pourquoi le nègre ne contribuerait-il [illegible] la limite de ce qu'il peut pour la cause [illegible] il est aussi profondément intéressé [illegible] autres hommes? Nous pouvons bien exiger [illegible] les services qu'il peut rendre. Le [illegible] défaut dans les organisations de ce [illegible] des idées incorrectes des officiers [illegible] commandement. Leur discipline a été relâchée [illegible] la conduite de leurs [illegible] été peu satisfaisante et honteuse [illegible] entre eux et d'autres troupes. [illegible] et d'éviter [illegible] troubles.

[illegible] et les soldats réfléchiront aux [illegible] du service dans ce département, et à la [illegible] absolue d'opérer entre tout élément de [illegible] exécution du gouvernement. [illegible] opinions des hommes ne seront pas [illegible]. La conduite et l'application [illegible] de tous les hommes [illegible] nomination d'hommes capables pris [illegible] parmi les listes de ceux des officiers [illegible] respectueusement sollicitées [illegible] commandant les divisions [illegible].

Par ordre du major-général BANKS.
RICHARD B. IRWIN,
A. A. général.

Opinion d'un officier français sur l'affaire de Charleston.

Le New York Herald publie dans les termes suivants les remarques faites par un officier français qui a été présent à l'attaque contre Charleston:

"[illegible] la configuration de la baie de Charleston et par la position des forts qui en défendent l'entrée, il croit que les Moniteurs [illegible]

Comme exemple de la puissance effective de ce système contre les forteresses, il cite l'attaque faite par les alliés contre Kinburn, dans la guerre de Crimée. Dans cette affaire, la première [illegible] fut mis en mouvement par la vapeur des navires [illegible] de fer, les Français avaient seuls [illegible] trois batteries cuirassées flottantes, portant [illegible] canons, et les Anglais une demi-douzaine de bombardes et de canonnières, chaloupes, cependant, par une puissante flotte qui fut presque [illegible]. Les batteries flottantes et les canonnières firent tout. En moins de six heures, la forteresse de Kinburn et les divers travaux de terrassements, défendus par 174 canons et 2000 hommes furent forcés de se rendre.

Dans cette attaque 300 Russes furent tués, tandis que du côté des alliés 40 hommes seulement furent mis hors de combat.

L'officier français qui nous donne ces informations ne croit pas que les rebelles fassent pour [illegible] des meilleurs instruments de guerre modernes. Il est convaincu que, s'ils les avaient eus, ils en eussent coulé bas tous les Moniteurs qui étaient à 500 pas de distance de leurs canons. La marine française a trouvé, dit il, des projectiles à explosion qui, à cette distance, percent une plaque de fer si épaisse qu'elle soit, et produisent une explosion suffisante pour faire sauter un navire de la taille des Moniteurs. Il est évident que les rebelles n'en avaient pas connaissance, car presque tous les boulets étaient de masse solide et n'avaient pas cette force d'impulsion particulière aux boulets français à explosion nouvellement inventés.

PHOTOGRAPHIE—L'art de la photographie fait chaque jour de nouveaux progrès, et nous avons à la Nouvelle-Orléans des artistes qui ne le cèdent en rien à ceux des grandes villes d'Europe et d'Amérique. On peut s'en convaincre en visitant la galerie de portraits de M. C. Marmu, rue Royale, No 69. Cet habile artiste est parvenu à exécuter avec un rare degré de perfection les portraits photographes de différentes grandeurs, cartes de visite, vignettes, &c., ainsi que les ambrotypes et les mélonotypes. Les portraits que nous avons vus chez M. Marmu réunissent toutes les conditions artistiques désirables: la pose est heureusement choisie, et la lumière est graduée de façon à faire ressortir avantageusement la physionomie et les traits. Nous engageons sincèrement les personnes qui désirent faire exécuter des portraits à aller rendre une visite à la galerie de M. Marmu.

THEATRE DE L'OPERA.—On annonce pour [illegible] 17 mai, une représentation extraordinaire, dans laquelle M. Julian fera irrévocablement ses adieux au public de la Nouvelle Orléans. Il jouera le rôle de d'Artagnan, dans la *Jeunesse des Mousquetaires*, drame en 5 actes et 14 tableaux, d'Alexandre Dumas. Mmes Ritter, Boudro, mesdemoiselles Maillet, MM. Gilbert, Dubois, Maillet, Clausse, &c concourront à cette représentation.

THEATRE DES BOUFFES—Dimanche prochain il y aura à la Salle d'Orléans, une représentation extraordinaire au bénéfice de M. Johnny. Le spectacle se composera de deux vaudevilles *Sans Tambour ni Trompette*, et *Mam'zelle Rose*; de *Tromb-al-Cazar*, bouffonnerie musicale et d'un intermède musical.

CHRONIQUE LOCALE.

RAPPORT DU GRAND JURY—Voici un sommaire du rapport [illegible] hier matin, par M. Henry T. Vennard, greffier, et portant la signature de M. Thos S. Burbank, président—

La Prison de Paroisse est en bon état. Elle renferme 297 prisonniers. L'hôpital a besoin de [illegible] elle a besoin d'être nettoyée. Le corps de garde du Troisième District et celui du Premier District sont en très bon état; celui du Quatrième District est en assez bon état.

L'Hôpital de Charité, dans la rue de la Commune, renferme 484 malades, dont 189 soldats. L'édifice est en bon état et l'institution bien dirigée.

Le Work-House, rue Hevia, a 203 prisonniers dont 44 venus du Pénitencier de Bâton-Rouge—La maison de Refuge, dans la même rue, renferme 48 garçons et 43 filles, en bonne santé. Il y a, dans chaque département, une école semblable aux écoles publiques.—La maison de Refuge des filles, dans la rue Annonciation, a 31 filles en bonne santé. L'édifice est en bon état.—L'Asile des filles et des garçons du Troisième District a 386 enfants des deux sexes. La direction est excellente. Il n'y a qu'un cas de maladie parmi les enfants. Le rapport dit que ceux ci expriment des sentiments séditieux et qu'il conviendrait d'y mettre un terme de suite.

L'Asile St Vincent, à l'angle des rues Magasin et Race, a 80 enfants. l'Asyle St-Joseph, dans le Quatrième, a 190 enfants des deux sexes; l'Asile Ste Elizabeth, dans le même district, en renferme 160. Les édifices sont en bon état, excepté l'Asile St-Joseph dont les dépendances annoncent le besoin de réparations.

—Le Grand jury recommande la suppression des maisons de jeu dont la police n'ignore pas l'existence et qui ont été établis contrairement aux lois d'Etat.

Le Nouveau Bassin est une "nuisance" à cause des eaux sales qui, venant des raffineries et des distilleries de la rue Julia s'y jettent et en remuent la vase. Le public gagnerait beaucoup à la suppression de ces établissements.

Le rapport fait ressortir la nécessité de transporter ailleurs l'Asile des aliénés de la prison et de défendre que des maisons soient louées aux esclaves.

COUR PROVISOIRE DES ETATS-UNIS—Barker contre McChesney—M. Field a demandé que M. Barker fût requis de faire connaître les raisons pour lesquelles les comptes compliqués d'une société spéciale ne seraient point soumis à un auditeur.

Le Grand Juri a présenté son rapport; nous en donnons plus bas un aperçu. Le juge, après avoir remercié les membres pour la manière dont ils se sont acquittés de leurs devoirs, a annoncé que la prochaine séance aura lieu le premier mardi de juin.

M. Barker s'est présenté en cour et a consenti à la proposition de M. Field. M. Walter G. Robinson a été nommé auditeur.

Le Président du Grand Juri a fait observer au tribunal que les sentences de plusieurs personnes emprisonnées par ordre de la commission militaire n'ont pas été exécutées et que les prisonniers étaient anxieux de connaître leur sort.—M Sullivan a répondu que la Commission avait pris connaissance non seulement d'offenses envers le gouvernement, mais encore de meurtres, etc, que quelques-uns de ceux que la Commission avait déclaré coupables ont été condamnés à mort ou à une détention au Fort Pickens, mais il a été impossible de découvrir les ordres.—M. Field a dit qu'il avait été le défenseur de quelques-uns des prisonniers, que la juridiction de la Commission Militaire avait été mise en doute, qu'on avait soumis le point aux autorités de Washington et que leur réponse n'avait pas encore été reçue.

Sur la demande de M. Lamont, ordre a été donné de vendre immédiatement du coton, du sucre et de la mélasse actuellement en la possession du Marshal.

L'INCENDIE DE MERCREDI. L'incendie qui a eu lieu, mercredi soir, à l'encoignure de la rue du Canal et de la rue de Chartres, n'a pas éclaté, comme nous l'avions dit par erreur, dans le magasin de MM. Rousset et Genin. Le feu a pris au No 87 rue du Canal et au No 4 rue de Chartres dans deux maisons inoccupées qui appartiennent à la succession Morgan. On croit d'après les apparences que cet incendie est l'œuvre de la malveillance. Il n'y a eu aucun dommage causé dans le magasin de MM. Rousset et Genin. Quelques marchandises ont été avariées par l'eau chez MM. Desommes frères. Le dommage n'a pas été sérieux, grâce aux prompts secours portés par les pompiers.

COUR PREVOTALE—Jeudi matin—Un pilote accusait James Gilmer, cabman de la rue du Canal, d'avoir tenu des propos séditieux. Il paraît qu'une querelle s'était élevée entre Grimes et son "bourgeois" au sujet du prix de la course et que quelqu'un s'était servi de termes offensants, mais l'accusateur n'ayant pu prouver que c'était le cabman, le magistrat a prononcé l'acquittement.

Philip McGovern, qu'on accusait d'avoir acheté d'un étranger une montre volée et d'avoir [illegible] les officiers, a été condamné [illegible]. Il avait le visage tout meurtri et semblait plutôt avoir été battu qu'avoir battu. Des témoins ont déclaré [illegible] assommé à coups de bâton. Le juge a remis l'instruction à un autre jour.

Jose Domingo que sa femme accusait de l'avoir menacée de l'expédier pour l'autre monde, a été condamné à deux mois de prison.

Un cabman qui n'était point muni de la licence, a dû acquitter une amende de vingt piastres.

M. Field prie le magistrat de fixer le plus tôt possible l'interrogatoire de M. Johnson arrêté sous prévention d'avoir reçu de l'argent volé et qui est en prison depuis deux semaines. "Les policemen, a dit M. Field, lui ont pris une forte somme et comme ils n'étaient pas autorisés à le faire, je désire qu'ils soient appelés en Cour, et interrogés là-dessus." Le juge a acquiescé à la demande.

Mlle Cass et quatre autres femmes qu'on accusait de tenir une maison de [illegible] ont été condamnées à deux mois de détention au work house.

Henry Bowen, [illegible] accusé d'avoir [illegible] appartenant aux Etats Unis, a été condamné à quinze piastres d'amende ou un mois de prison.

Un italien, arrêté sous prévention d'avoir essayé de mettre en circulation un timbre de poste faux, a été renvoyé de la plainte. Un commis de la poste a déclaré que c'était un vrai timbre.

Tom Robinson, accusé d'avoir tenté de mettre le feu à la maison de Mme Frank et d'avoir assailli cette dame, a comparu devant le magistrat. L'accusation de voies de fait a été établie, mais celle d'incendie a été remise à un autre jour.

MARI ET VENDEUR—Anthony Philipson, le célèbre vendeur de sa femme, à Alger, a été conduit, hier matin, devant le Prévôt, pour la cinquième ou la sixième fois. Il était accusé d'avoir grièvement blessé l'homme qui était devenu l'acquéreur de son épouse. L'accusateur, comme par le passé, était absent, un séjour d'un mois à l'Hôpital de Charité, lui ayant ôté tout désir de revenir sous le toit conjugal.

Chacun semble parfaitement disposé à oublier les événements. C'est surtout le cas avec Mme Philipson qui, enfermée depuis deux semaines, est sortie de prison pour annoncer qu'elle ne veut pas témoigner contre son mari. Le juge a ordonné sa mise en liberté.

M. Philipson n'a pas eu la même chance. L'accusation d'avoir voulu ravager l'acheteur étant trop sérieuse pour être passée sous silence il a été reconduit en prison en attendant que les officiers essaient encore de découvrir le mari No 2.

EDITION D'HIER SOIR.

La question américaine en Angleterre.

Nous lisons dans un des derniers numéros du *New York Times* une nouvelle correspondance de Londres, qui nous paraît marquée d'un caractère de franchise assez rare parmi les écrivains du Nord à l'étranger. On en jugera par les extraits suivants:

"L'attitude actuelle du Nord et sa résolution de défendre l'Union à tout prix, ne sont pas, comme vous devez le penser choses fort agréables pour le grand corps des hautes classes en Angleterre qui croient que l'Union est perdue sans ressource et qui désirent si ardemment que cela soit.

C'est à ces classes que s'adressent aujourd'hui les sécessionnistes. Les Anglais ont épousé si vivement la cause du Sud, que leur amour propre est maintenant engagé dans le conflit.

Puisque tout homme public ayant quelque influence et presque chaque journal ayant quelque crédit, s'est associé plus ou moins moralement à la cause du Sud, ils ne pourront supporter l'idée que cette cause soit perdue sans un effort vigoureux. D'autre part, il y a la crainte de ce que l'Amérique pourrait faire si elle était unie et si elle avait la paix sur ses frontières. Les Anglais savent qu'ils n'ont aucun titre à l'amitié du gouvernement fédéral. Si on [illegible], le Canada et la Columbie britannique seraient perdus dès les premiers coups. Les Antilles et le Mexique tomberaient ensuite sous la domination de la Grande République. Il y aurait une longue guerre, dispendieuse et ruineuse pour l'Angleterre et bien qu'elle soit pleine de confiance en elle même, cette guerre pour elle ne serait pas sans terreurs. Mais tout cela serait évité, si le Sud pouvait conquérir son indépendance.

L'Angleterre restera à l'écart, et se bornera à donner indirectement tout l'encouragement et toute l'assistance qu'elle pourra, tant que le Sud paraîtra pouvoir se soutenir lui-même et aussi longtemps que le Nord sera divisé et semblera devoir être battu. Mais quand le contraire apparaîtra, et quand la conquête du Sud deviendra probable, l'Angleterre voudra intervenir et il faudra qu'elle intervienne. Il faudra qu'elle porte secours au Sud pour sauvegarder son propre avenir. L'Amérique, parfaitement unie sous un puissant gouvernement avec de grandes forces de terre et de mer, est fort à craindre. Ce n'est pas l'intérêt de l'Angleterre que la vieille Union fût dissoute. Elle a grandement souffert de la guerre. Mais maintenant que la sécession est venue et que la guerre a commencé, l'Angleterre est grandement intéressée à ce que le Sud réussisse dans ses efforts d'indépendance.

L'Angleterre n'a aucun intérêt dans l'insurrection polonaise qui poursuit sa carrière; elle n'a pas un très puissant intérêt politique dans la question italienne. Ce sont là toutes affaires de sentiment; quelque peu d'argent et de bons offices diplomatiques, c'est tout ce qui sera donné aux Polonais; mais cette question américaine est une affaire bien différente; la vitalité de l'Angleterre y est engagée. La première chose que cherche un Anglais dans son journal du matin, est le bulletin des nouvelles américaines. Il attend l'édition du soir pour savoir si un steamer est arrivé. Il espère y trouver un échec des Fédéraux à Vicksburg, à Port Hudson, Charleston ou Savannah ou la retraite de Rosencrans et la réoccupation du Tennessee par les troupes du Sud. Si la ville fédérale, Washington, était prise, toute l'Angleterre serait dans la jubilation. Cela ne fait pas de doute.

Je n'en excepte pas M. Bright, la société d'émancipation et leurs adhérens. Les zélés abolitionistes en porteraient le deuil peut être; mais la nation entière se réjouirait. La raison en est que le Nord ou le gouvernement national, sera plus puissant qu'auparavant et plus redoutable à l'Angleterre, s'il peut rétablir l'Union.

Voilà le sentiment réel de l'Angleterre et les causes de ce sentiment. Nous sommes dans la crise du désastre du Lancashire. Il n'y a plus d'émeute, mais il règne une irritation toujours croissante. On ne peut tenir dans l'inactivité un million de gens qui souffrent de la faim et qui se trouvent plongés dans l'abjection sans avoir fait de mal. Le gouvernement ne voit pas de moyen, ou s'il a quelques plan d'action, il n'en donne pas signe. Tout ce qu'il a à dire est ceci: "Ne nous pressez pas; ne nous gênez pas. Laissez-nous libres d'agir quand le moment sera venu."

Dans la discussion, à la Chambre des Lords, avant l'ajournement, le comte Russell déclara quatre fois qu'en parlant contre la reconnaissance, il parlait seulement pour le quart d'heure, sans se lier pour l'avenir. Lord Palmerston a été tout aussi prudent. Il n'y a rien dans leurs précédentes assertions qui leur empêche de dire, quand le parlement se réunira le 15 avril, que le gouvernement de Sa Majesté de concert avec le gouvernement de l'Empereur des Français, a résolu de reconnaître l'indépendance des Etats Confédérés. Je ne dis pas que cela arrive. Je dis seulement que le gouvernement a refusé exprès de prendre aucun arrangement ou de faire aucune déclaration qui l'empêche d'adopter cette mesure, et je soutiens que cette même mesure exciterait autant d'acclamations que la fermeté des ministres dans l'affaire du *Trent*.

Pendant que telle est ainsi la position du gouvernement, les capitalistes qui ont prêté $15,000,000 sur le coton, qui bâtissent des navires cuirassés et des béliers et qui expédient des flottes entières de steamers rapides pour forcer le blocus, ont un intérêt personnel à engager le gouvernement dans la guerre.

L'emprunt confédéré monte et baisse avec le prix du coton et l'espoir qu'on a de pouvoir l'obtenir. Une maison de Liverpool a suspendu ses payements à la suite de pertes éprouvées dans des entreprises contre le blocus; il y a eu plusieurs autres faillites; mais ces échecs ne détourneront pas les flots de la spéculation. C'est une loterie où, si les risques sont grands, le gain est splendide.

Nouvelles de France.

Correspondance particulière de l'*Indépendance*.

Paris, 8 avril.

J'ai quelques raisons de supposer que ce n'était pas à tort que je doutais d'un résultat efficace quant aux négociations engagées en faveur de la Pologne. Je ne nie pas, je le répète, que des pourparlers n'aient eu lieu; mais, plus que jamais, je crois qu'on n'a pu s'entendre sur une question où chacun des gouvernements a un point de départ opposé à celui de son allié diplomatique. Ainsi le gouvernement anglais veut en revenir aux traités de 1815, et le gouvernement français a précisément à cœur que l'entente s'établisse en dehors de ces mêmes traités. Quant à l'Autriche, de tous côtés on vous confirme les réserves de son attitude. Comme indice qui vient à l'appui de mon assertion, je puis noter que l'article qui devait paraître ces jours-ci dans un grand journal gouvernemental et qui devait indiquer le succès de cette triple entente, est indéfiniment ajourné.

Le comité insurrectionnel de Pologne cherche en ce moment à contracter un emprunt de dix millions. L'émigration polonaise a fourni des ressources, mais elles sont insuffisantes, et l'on manque surtout d'armes. Beaucoup de sous-officiers français libérés du service partent en ce moment pour aller organiser les troupes insurrectionnelles en Pologne. En résumé, les chefs du mouvement sont décidés à tenir la campagne, fût-ce au moyen d'une guerre de partisans, jusqu'à ce que l'Europe aille à leur secours.

Il y a ici en ce moment une véritable fureur de photographies polonaises. Les célébrités de l'insurrection ont remplacé pour la curiosité parisienne les notabilités des arts et des théâtres.

Tous les journaux étrangers qui apportent ici la réponse adressée par le comte Wielopolski au prince Napoléon sont saisis. Puisque j'ai prononcé le nom du prince, je dois ajouter que le bruit qui consistait qui faisait considérer comme un fait accompli le départ de S. A. I. ne s'est pas confirmé. Mais le voyage du cousin de l'Empereur est plus que jamais positif, et le prince se mettra en route sous dix jours. Il n'est pas exact que la princesse Clotilde (qui nourrit en ce moment) doive accompagner son mari dans son excursion. Je vous ai dit que la maison de l'avenue Montaigne appartenant au prince était en vente, la mise à prix est de neuf cent mille francs.

Des bruits optimistes continuent à circuler sur nos affaires du Mexique. Je crois qu'ils peuvent se trouver justifiés à l'heure qu'il est, mais il est matériellement impossible qu'on ait reçu encore la nouvelle de ces victoires. "On [illegible] gouvernement l'intention de faire [illegible] du 25 au 28 avril la discussion du budget au Corps Législatif, afin que [illegible] la question du Mexique est [illegible] à cette occasion, [illegible] d'efforts de l'opposition par [illegible] succès qui devra vraisemblablement être apporté par le courrier qui doit partir de la Vera-Cruz le 2 avril et qu'on attend en France pour le 1er mai.

Les journaux de Madrid confirment le prochain retour de la reine de Naples Marie Sophie à Rome. Ils annoncent que la reine Isabelle a donné l'ordre d'envoyer à Marseille la corvette à vapeur *Vasco Nuñez* pour transporter sa Majesté à Civita Vecchia.

Une feuille m'a fait remarquer que l'empereur Napoléon III a donné à l'Espagne une preuve de grande déférence en envoyant au petit prince des Asturies le cordon de la Légion d'honneur, car il n'y a en Europe que trois princes héréditaires décorés du cordon rouge: le duc de Brabant, le prince Humbert d'Italie et le prince de Prusse. Malgré la parenté de la cour des Tuileries avec d'autres familles royales, leurs héritiers n'ont pas reçu encore cette distinction. Les princes royaux de Belgique et d'Italie l'ont obtenu à l'âge de 12 ans. [illegible] envoyé au prince de Galles. Quelques princes régnants, parmi lesquels le roi de Danemark [illegible] jusqu'ici.

Comme chronique électorale, on annonce que M. Emile Ollivier aura pour concurrents, plus ou moins officiels dans la troisième circonscription, MM. Devinck, président du tribunal de commerce, et Picart, ancien raffineur. M. Pinart, directeur du Comptoir d'escompte, se porterait dans la même circonscription comme candidat indépendant. M. Cochin se présentera au même titre dans la circonscription du faubourg Saint Germain. M. Ernest Dréolle maintient à Libourne sa candidature contre M. Arman. Tous deux sont candidats impérialistes.

Le clergé commence sur plusieurs points à dessiner son attitude de façon assez hostile au gouvernement. Ainsi l'évêque de Poitiers patronne ouvertement à Chatellerault la candidature indépendante de M. Pros, et celle de M. de Montesquiou à Loudon.

L'archevêque de Cambray aurait fait dire à M. Thiers qu'il pouvait compter sur son appui s'il se présentait à Valenciennes, et Mgr Plantier, à Nîmes, aurait offert ses services à M. Guizot ou à son fils. Si le fait est exact, cette entente d'un évêque et d'un protestant ne laisse pas que d'être assez piquante. Il est vrai que l'illustre protestant est, comme on sait, le plus fervent défenseur du Saint Père.

Une erreur typographique m'a fait dire qu'il était question à Orléans d'engager Mgr Dupanloup à se présenter au Corps Législatif. Le fait est matériellement—autant que moralement, sans doute—impossible au prélat, dans sa situation officielle. mais on voudrait qu'il présentât M. de Montalembert. J'ajoute que le même évêque va publier une nouvelle lettre à Edgard Quinet.

Vous vous êtes plusieurs fois occupé des élections de Bordeaux: ce qui s'est passé dans cette ville depuis quelques années, envoi d'un homme tel que M. Pietri à la veille de la lutte, les concessions de chemins de fer, de travaux publics et de grandes entreprises qui viennent d'être décrétées coup sur coup à l'avantage des Bordelais, tout cela indique à la fois et le caractère sérieux qu'aura le combat et la préoccupation grande qu'il inspire au gouvernement. Jusqu'ici vous n'avez donné sur cette situation que de vagues indications de noms; voici des indications plus précises.

En ce qui regarde les candidats du gouvernement, on sait par les discours tenus au moins par M. Pietri, dans sa tournée de révision, que tous les députés actuels seront maintenus. Partout, [illegible] le zèle des fonctionnaires. Reste la circonscription de Bordeaux ville, autrement appelée Bordeaux *intra-muros*.

Là, le possesseur en titre est M. Gustave Curé, élu en 1857 comme candidat de l'opposition, mais qui n'a guère justifié cette origine. On a beaucoup remarqué qu'en parlant aux maires des communes rurales qui se rattachent à Bordeaux ville, M. Pietri s'est complètement abstenu de toucher la corde électorale; quelques personnes ayant exprimé devant lui les espérances qu'elles croient avoir d'espérer que M. Curé ne serait pas réélu, et qu'ainsi le gouvernement serait débarrassé de cet "opposant," M. Pietri a gardé un silence complet.

De ce fait ajouté à quelques autres, on tire la conclusion que peut être M. Curé sera le candidat officiel. Un tel choix ne manquerait pas d'habileté.

NOUVELLES DE RUSSIE.

Voici le texte de l'Adresse de l'Assemblée de la noblesse de Saint Pétersbourg à l'empereur de Russie, dont le télégraphe a fourni, il y a deux jours, le sens et la portée.

"Très auguste souverain,

"La noblesse de Saint-Pétersbourg, animée d'un attachement séculaire au trône et à la patrie, considère comme un devoir sacré d'exprimer solennellement devant Votre Majesté les sentiments qui remplissent son cœur.

"Les prétentions provoquées par les troubles de Pologne contre l'intégrité du territoire russe excitent notre douleur et notre indignation.

"Nos détracteurs mettent en avant que l'époque des réformes entreprises par Votre Majesté pour le bien et la prospérité de l'empire est favorable à leurs vues attentatoires à l'intégrité de notre patrie.

"De semblables tentatives seront vaines.

"La noblesse, éprouvée dans son dévouement et dans son abnégation, n'épargnera ni ses efforts, ni les sacrifices pour défendre avec une fermeté inébranlable, en s'unissant étroitement avec toutes les autres classes, les frontières de l'empire.

"Que les ennemis de la Russie sachent que l'esprit qui animait nos ancêtres est toujours vivace, et que c'est cet esprit qui a fondé l'unité de notre patrie.

On lit dans la *Nation*:

"Une dépêche nous a annoncé la saisie par le gouvernement suédois, d'un navire chargé d'armes destinées aux insurgés polonais.

"Ce fait n'est point passé inaperçu. La conduite des autorités suédoises a, au contraire, éveillé l'attention, sans qu'il fût possible, toutefois, de s'en rendre un compte bien exact. Les détails que nous recevons de Copenhague à ce sujet, éclairent entièrement nos lecteurs.

"Vendredi dernier, un steamer appartenant à la compagnie de navigation de Hartlepool (Angleterre), le *Ward Jackson*, navire bien connu par ses excellentes qualités nautiques et surtout par la supériorité de sa marche, est arrivé de Hartlepool à Malmoë, en Suède. Il avait à bord 190 volontaires polonais, dont 26 officiers et ingénieurs, et une cargaison considérable d'armes et de munitions.

"Sa présence sur les côtes de Suède, d'où il pouvait facilement aborder sur un point quelconque des côtes de Samogitie, coïncidant exactement avec la levée de boucliers qui a eu lieu dans cette province, contribue à faire ressortir qu'un ensemble de mesures propres à favoriser l'insurrection sur tous les points a été parfaitement concerté entre les différents chefs du mouvement et s'exécute avec une remarquable ponctualité.

"Des croiseurs russes se trouvant dans le voisinage de Malmoe, l'équipage anglais qui montait le navire descendit à terre afin de ne pas compromettre la neutralité de la Grande-Bretagne. En même temps, les autorités suédoises, prévenues du danger que courait le *Ward Jackson*, s'empressèrent de le couvrir par un acte de confiscation, pour le protéger contre les capitaines russes qui pouvaient d'un moment à l'autre survenir et s'en emparer.

"La manière d'agir du gouvernement suédois en cette circonstance ne saurait donc être considérée que comme un acte conservatoire, entièrement sympathique à la cause de la Pologne. D'ailleurs, tous les volontaires qui se trouvaient à bord ont reçu l'autorisation de résider en Suède, ou à leur choix, de se rendre en Pologne.

"Un commencement d'incendie a eu lieu à bord du navire au moment où il a touché à Malmoë, au bout de trois heures, les Polonais s'en sont rendus maîtres. Une partie d'entre eux s'est déjà dirigée vers la frontière, pour se joindre à leurs compatriotes."

DISCOURS DU GRAND TURC.

Le Sultan vient de visiter l'Egypte. Une dépêche d'Alexandrie du 9 avril relate les paroles qu'il a adressées au corps consulaire de cette ville:

"J'éprouve une satisfaction en voyant autour de moi les honorables agents des puissances amies ou alliées.

"Je suis venu en Egypte dans le seul but de donner au vice Roi une preuve nouvelle de ma bienveillance et de mon affection toutes particulières, et aussi pour voir cette partie si importante de mon empire.

"Tous mes efforts tendent au développement du bien être et au bonheur de toutes les classes de mes sujets, dans tout mon empire; ils tendent à consolider les liens qui nous unissent à l'Europe.

"J'ai la conviction que le vice-Roi marche également ici dans cette voie, et que, suivant les traces de son grand-père, homme illustre dans notre nation, il saura conserver et perfectionner son œuvre."

ARMEMENTS DE LA RUSSIE.—Une dépêche de Berlin du 9 avril porte:

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie un télégramme de Paris, annonçant qu'on a reçu mardi dernier, dans cette capitale, la nouvelle que toute l'armée russe a été mise sur le pied de guerre.

M. de Budberg, ambassadeur russe près de la cour des Tuileries, a reçu une communication portant que, par suite de réductions antérieures, on a jugé nécessaire d'augmenter l'armée du Czar.

Cronstadt est mis en état de défense, quoique le gouvernement n'ait aucune crainte agressive.

On lit dans la *Gazette de France*:

"Aucun doute ne saurait plus exister sur l'authenticité de la pétition adressée à l'Empereur par les maires de deux cantons de la Charente-Inférieure, pour réclamer la neutralité gouvernementale dans les élections. Une réponse officielle vient d'être expédiée aux pétitionnaires du cabinet même de l'Empereur pour leur faire savoir que leur pétition a été soumise à l'examen de M. le ministre de l'intérieur."

FEUILLETON.

JEAN DIABLE
PAR PAUL FÉVAL.

X.

ORDRE D'AIMER.—Suite.

Le mouvement se faisait parmi ceux-là pour livrer un passage aisé et respectueux à un couple qui entrait: un fier et beau jeune homme portant moustaches avait et gardant sous ses habits bourgeois une élégance militaire, une belle vieille femme en robe recherchée, en paysanne, mais avec une tournure [illegible] de taille, à la figure calme, triste et fière [illegible] Robert Surrey et sa mère [illegible] Chose singulière et qui semblerait indiquer que ce culte si naturel, si nécessaire,—rencontre souvent des apostats, nous sommes toujours attendris à la vue d'un couple ainsi fait, un élégant jeune homme chérissant publiquement la pauvre bonne femme qui est sa mère.

Ce n'est pas notre faute si la lâche sottise de quelques vanités, gonflées aux dépens du cœur [illegible], a fait de ce payement d'une dette stricte quelque chose qui ressemble à de l'héroïsme.

Deux paires de moustaches qui avaient échangé avec Robert un signe de tête [illegible] sourire valant tous les attouchements maçonniques, firent une belle place sur un banc, vers le milieu de la nef. La mère et le fils s'agenouillèrent côte à côte.

La messe commença.

Voir est une bonne chose: il y a quelque chose d'incomparablement meilleur, c'est être vu. Les membres de la société miremontaise, groupés derrière lady Frances commencèrent à sentir l'aiguillon de ce dernier appétit. Mademoiselle, qui avait un certain chapeau vert à ruches, tout neuf, fait avec une vieille robe retournée et auquel toute la famille avait travaillé, éprouva le désir légitime d'humilier l'Anglaise qui n'avait pas la moindre ruche à son chapeau. Mme Célestin, de son côté, fut mordue par la fantaisie de montrer son châle de noces à l'Anglaise: un châle mémorable qui avait gardé deux ans son étiquette, afin que, loyalement chacun en pût voir le prix. Mademoiselle dit à sa mère

—Nous nous donnons ici en spectacle. Il serait convenable de reprendre nos places.

Mme Chaumeron avait toujours quelque chose à montrer. Elle poussa le papa Chaumeron, homme franc et tout rond, qui ouvrit aussitôt la marche. Toutes les petites Chaumeron s'élancèrent à la fois sur ses pas, heureuses de faire tumulte. La garniture Bondon suivit, puis Mme Morin du Repoeir, demandant bien des pardons à tous les pieds qu'elle écrasait en passant. A l'évangile, toute la société miremontaise, propre et bien tenue, posait devant l'Anglaise, dont chacun de ses membres nourrissait le secret espoir de fixer exclusivement l'attention.

L'Anglaise priait. Je ne vais point jusqu'à dire qu'elle ne vit point la société miremontaise, mais son admiration fut exempte de trouble. Le chapeau de Mademoiselle n'excita point son envie, elle ne jalousa pas le châle de noces de Mme Célestin des Bondon.

Si son regard distrait quitta une fois ou deux son livre de messe, ce ne fut pas pour détailler les splendeurs de toutes ces toilettes démodées. Une ou deux fois, disons-nous, son œil fit rapidement la revue des bancs qui étaient entre elle et le chœur. Elle semblait chercher et ne point trouver.

Cette nuit même, au seuil de la maison mystérieuse où elle avait pénétré sous le nom de Françoise O'Meara, lady Elphinstone avait eu une vision. Elle avait cru reconnaître en celui qui prononçait la formule mystique le beau jeune homme dont l'image la poursuivait depuis le pont de Londres, ce téméraire et gai cavalier, cause de son escapade au Colysée, ce fou qui avait pris un bain de Tamise par une froide matinée d'avril tout exprès pour opérer le sauvetage de son carnet mignon, ce héros de roman dont le nom voulait dire sourire.

Mais elle croyait le voir partout!....

En sortant de la chaumière, son regard avide avait fait la revue de tous ces visages qui se cachaient à demi dans l'ombre. Nul visage ne ressemblait à celui de Robert Surrey. Ici encore, à l'église où elle était entrée peut-être avec un vague espoir, néant!

La messe s'acheva, et Frances, après une courte action de grâces, se dirigea, toute seule, vers la porte de la paroisse. Tout près du seuil, au travers de la cohue villageoise, elle aperçut une vieille paysanne pendue au bras d'un élégant cavalier; son cœur battit, mais la foule s'épaississait entre eux,—et lady Frances, déjà, s'était trompée si souvent!

A la porte, le comte Henri de Belcamp vint lui offrir de l'eau bénite, et lui présenta son bras pour regagner sa voiture. Avant que Sam, réveillé, eût fouetté ses chevaux, lady Frances put saluer gracieusement toute la société miremontaise, formée par sections sur la place de la paroisse.

Aussitôt après son départ, les diverses sections se rapprochèrent, possédées du même immense besoin de médire.

—Ce n'est que ça! s'écria Mademoiselle avec dédain.

—Elle n'est pas déjà si bien mise! ajouta Mme Célestin.

—Mauvais genre! dit Mme Besnard, qui avait exactement l'air d'une marchande de pommes en toilette de gala.

—Bien des pardons, fit l'adjointe Morin, je suis de votre avis: l'air effronté....

—Et fièrement osée! acheva la mère de toutes les Chaumeron.

—Par exemple! s'écria Germaine, qui arrivait avec Laurent et Jeanne, si celle-là n'est pas belle comme un ange!

—Certes, dit Jeanne, dont la joue, pâle eut une nuance rosée pendant qu'elle rendait le salut du comte Henri, elle est admirablement belle!

—Et sa mise, reprit Germaine qui s'échauffait sérieusement, est ravissante de goût, de distinction, de....

—Enfin, c'est une perfection! interrompit Mademoiselle.

—Ma foi! dit ce lovelace de Besnard, je la trouve assez jolie fille, moi!

—Je la trouve.... commencèrent à la fois les deux Bondon.

Mais Mme Célestin avait acquis par une habitude assidue la faculté de pincer aussi bien de la main droite que de la main gauche. Aucun des deux Bondon n'acheva, parce que les doigts aigus de leur ménagère entraient dans le gras de leurs bras, des deux côtés, avec une égale énergie.

—Eh bien! mesdames, demanda le marquis en s'approchant, le hasard ne pouvait pas mieux nous servir, j'espère, et vous avez là une charmante voisine!

—Bien des pardons, murmura aussitôt l'adjointe, je suis de l'avis de M. le maire.

—Elle a quelque chose qui plaît, reprit Mme Célestin.

—Un je ne sais quoi, comme on dit, ajouta Mademoiselle.

—Quel donc! conclut le franc Chaumeron je ne mâche pas mes mots, moi; M. le maire l'a dit: elle est charmante!

Il fut convenu séance tenante, vu l'unanimité qui régnait inopinément parmi les membres de la bonne société miremontaise, qu'on ne tiendrait pas la rigueur de l'étiquette vis-à-vis d'une personne si accomplie. L'usage par tous pays, est que la première visite soit faite par le nouveau venu, mais le comte Henri, en qui chacun avait une aveugle confiance ayant expliqué un peu ce que c'était que la haute vie anglaise, à laquelle appartenait lady Frances Elphinstone, ce fut à qui donnerait sa voix pour que tout Miremont en corps allât présenter son respect à la noble étrangère.

Le comte Henri fut dépêché en embassade pour annoncer à milady cette importante nouvelle, après quoi tous les membres de la société, les uns à pied, les autres en carosse prirent la route du château neuf. Robert Surrey, qui venait de conduire sa bonne mère à la maison, rencontra la caravane sur le bord de l'eau et s'y joignit.

Le château neuf, jolie maison moderne, avait au devant de sa façade une de ces rotondes obèses, si chères aux amateurs du style Pompadour. Cela fait à l'intérieur de jolis salons, et à l'extérieur une loupe que tout passant éprouve le désir d'extirper. Au-dessus de la rotonde était une belle et large terrasse qui dominait toute la vallée, montrait aux faunes de la forêt sa bordure de nymphes en stuc, amour du propriétaire. Pour épouser une terrasse semblable, Mademoiselle eût vendu son âme avec plaisir.

Lady Frances Elphinstone et le comte Henry montèrent sur cette terrasse pour jouir du coup d'œil. Nous ne parlons pas ici du paysage, mais bien de l'aspect imposant offert par toute la société d'une commune rurale, marchant en corps avec des habits propres et des intentions honorables. Au moment où ils s'accoudaient sur le balcon, entre deux immortelles dont l'une dansait, un peu prise de vin, et dont l'autre jouait de la double flûte avec son nez, la queue de la caravane entrait sous les chênes de l'avenue.

—Si miss Temple voyait l'enfant!...... dit Frances, continuant une conversation commencée.

—Elle ne le connaît pas, répondit Henri. Elle ne l'a pas vu depuis le jour même de sa naissance.

—Pauvre mère! murmura la jeune femme.

—Attention! s'écria le comte. Voici l'avant-garde qui va se montrer. Regardez bien, Sarah, et vous serez forcée de convenir que je vous ai choisi un beau cavalier.

Frances était toute pensive.

—Se faire aimer! murmura-t-elle, et si j'étais punie dans celui que j'aime?......

Henri n'entendit pas ou feignit de ne pas entendre. Miremont sortait de l'avenue et arrivait à pied à la grille: on avait laissé les véhicules au bas de la côte.

—Voici mon père, dit Henri.

—Je le reconnais, je l'ai vu deux fois déjà. C'est un noble vieillard.

—Voyez-vous le couple qui le suit, Sarah?

—Lady Frances ne répondit pas. Ses joues étaient blanches comme de l'albâtre; tout son sang avait reflué vers son cœur.

Le couple qui suivait M. de Belcamp était composé de Robert Surrey et de Jeanne. L'âme de lady Frances était dans ses yeux.

Le jeune compte ne la voyait point, occupé qu'il était à saluer ceux qui venaient.

—Vous avez vu? demanda-t-il enfin

Frances passa ses deux mains sur son front comme on fait au sortir d'un sommeil. Jeanne et Robert qui lui donnait le bras étaient entrés au salon.

—J'ai vu! balbutia-t-elle.

—Puis elle ajouta d'une voix changée:

—Comme elle est belle! et comme elle doit être aimée!

—Qui donc? demanda Henri qui se retourna vers elle avec étonnement.

Le rouge revint aux joues de Frances comme un flux.

—Suis je assez belle, moi? murmura-t-elle en baissant les yeux.

—Il n'y a rien au monde d'aussi beau que vous, répliqua Henri qui la contemplait avec une vive et profonde admiration.

Il disait vrai: en ce moment où sa beauté prenait une âme, il y avait en elle un charme presque surnaturel. Elle releva sur lui ses grands yeux humides d'une émotion qu'il ne comprenait pas ou que peut être il attribuait à des regrets, dirigés vers leur propre passé à tous deux. De ces prunelles qui brillaient sous les larmes, un éclair jaillit, large comme un éblouissement.

—Je ferai donc selon votre volonté Henri, prononça-t-elle du fond d'un recueillement étrange, et, s'il dépend de moi, je jure que celui là m'aimera!

A continuer.

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 7 mai, 5 heures P. M.

COTON—[illegible]

SUCRE—Meilleure demande, mais, par suite [illegible]

MELASSE—L'approvisionnement [illegible]

FARINE—[illegible] $11 [illegible] $12 la superfine [illegible]

FRET—[illegible]

Vente aujourd'hui 500 barils farine [illegible]

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 6 mai 1863.

Arrivés, hier, 54 têtes de bœufs. Vendu, 25 bœufs et [illegible] vaches. A vendre, 74 bœufs, 76 cochons, 15 veaux et 5 vaches à lait.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net .... 30 cts.
" 2e " 20
" 3e " 15
Veaux, 1re qualité, par tête .... $25 à 30
" 2e qualité, par tête .... $16 à 18
Cochons, par 100 livres .... [illegible]
Moutons, suivant la qualité, par tête .... [illegible]
Vaches à lait, par tête .... [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

☞ Pas d'expédition à la Douane hier.

ARRIVÉS HIER.

Goelette Covington, de la Côte.
Goelette Anna, de la Côte.
Goelette St. Roman, de la Côte.
Goelette Heloise, de la Côte.
Goelette Belle Creole, de la Côte.
Steamboat Southerner, May, Baton Rouge
Steamboat Timeland, Tide, Russell, Plaquemine.

☞ Pour les exportations et les importations voir la partie anglaise.

Décédé jeudi, 7 mai, à 5 heures du soir, CHARLES ALFRED MORET, âgé de 26 ans, 4 mois et 3 jours, et natif de cette ville. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de la demeure de son beau-père, No 139 rue Jackson, près Laurel.

Décédé hier, à 5 heures du matin, FELICIEN DE LATOUR, âgé de 66 ans, né en Louisiane, et vétéran de 1814 et 15. Son corps est exposé rue de l'Indépendance, entre Bons Enfants et Amour, Troisième District. Les amis et connaissances des familles Latour et Rousseau sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 8 mai 1863, à 10 heures A. M.

ATTENTION.

Propriété améliorée de valeur à l'encan par le shérif.

☞ Nous appelons l'attention publique, à la vente qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'une jolie résidence pour famille située rue des Grands Hommes [illegible] Dauphine, Troisième District, entre Clouet et Louisa. Voir aux annonces.

☞ MM Phinney & Amory, encanteurs, vendent ce matin à onze heures, sur la Levée—64 boucauts de sucre et 280 barils de mélasse—Conditions, comptant, en billets du Trésor.

☞ M. D. E. Morphy vend à l'encan, 2300 barils de farine, samedi, à 10 heures et demie. C'est une excellente occasion pour les boulangers qui désirent faire un bon achat.

On achète AU PLUS HAUT PRIX TOUS LES BILLETS Qui ne passent plus,
12, rue St-Charles, au premier.
8mai—5.

Banque d'Amérique,
Nile-Orléans, 7 mai 1863.
CETTE Banque tire sur Paris, en sommes au gré des acheteurs.
AM. FORTIER, Caissier
8mai—8.

Demande d'emploi
UNE femme blanche désirerait trouver une place de cuisinière ou femme de chambre dans une famille française.
S'adresser 87, rue St-Philippe entre Bourbon et Dauphine. 8mai—1

GALERIE DE PORTRAITS DE C. MARMU,
Rue Royale No 69, entre Bienville et Conti.
Portraits photographes, cartes de visite, ambrotypes et mélanotypes.
PRIX MODÉRÉS.
LES portraits d'enfants seront exécutés Instantanément. M. Marmu se charge de copier les portraits dans toutes les grandeurs voulues. On peint, dans ses ateliers, les portraits à l'huile, à l'eau et au pastel.
8mai—1m

Aux Boulangers,
NOUS recevons en ce moment et aurons constamment en magasin
Des marques de choix de FARINE, que nous vendrons au commerce AUX PLUS BAS PRIX.
C. W. NEWTON & Co.
8 mai—1m Rue Poydras No 76

TABAC EN FEUILLES—Pour capes et tripes.
CIGARES—De toutes espèces, du pays et importés.
TABACS E. GOODWIN & BRO.—Fin, coupé, patenté, pour chiquer—
Tabac Yellow Bank.
" à fumer.
" à priser.
A vendre par E. J. HART & CO.
8mai— Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

VINS, &c. &c—Vins ordinaires en caisses, St Julien &c—Vins vieux en caisses, Margaux, Ch Larose, &c
Vins ordinaires en barriques, Montferrand &c
Vins vieux en barriques, Pomerol, &c
Liqueurs superfines, Raspail, &c
Champagne en bouteilles et demi bouteilles,
Truffes en 1/2 boites,
Bouchons de toutes grandeurs,
Eaux de vie de cognac en 1/2 et 1/4
A vendre par OSCAR BERCIER & Co
7 mai No 17, rue St Louis

PROVISIONS, &c.—Beurre de Goshen 1ère qualité,
Farine extra et superfine.
Amidon de Fox et autres marques,
Porc mess en barils,
Bœuf pour familles, en demi barils.
A vendre par OSCAR BERCIER & Co
No 71, rue Tchoupitoulas

GRUYERE—5 boucauts fromage de gruyère, véritable et frais, à vendre par
HENRY VALETON & Co,
27, 29 et 31 rue Bienville

☞ **Amer Stomachique de Hostetter**
—*Cent remèdes en un seul.*—Le célèbre Amer de Hostetter non seulement guérit du mal, mais encore le prévient; et ce n'est pas ce qu'il a de moins remarquable. Il prévient les maladies qu'engendrent un air vicié, une eau impure, une chaleur épuisante, &c. Ce serait assez pour lui assurer une réputation universelle. Mais l'AMER DE HOSTETTER a cent autres titres à la confiance du public: il agit promptement et efficacement dans les cas de dyspepsie, maladie de foie, fièvres en frisson, fièvres bilieuses remittentes, choléra morbus, crampes, coliques, constipation, épuisement prématuré, maladies des femmes, diarrhée, dysenterie, flatuosités, vertige, et toutes les affections provenant d'une mauvaise digestion, du foie et des entrailles. L'Amer est en outre le plus agréable des remèdes annoncés par la Presse, ou administré dans les familles
Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter—
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21,
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 20
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12,
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.
4 mai—6

☞ Un jour nouveau, un beau jour, vient de naître pour les victimes de la FAIBLESSE, de l'ABATTEMENT PHYSIQUE ou MORAL provenant d'un mal négligé ou d'une AFFECTION HEREDITAIRE. L'ELIXIR DE WRIGHT fait infailliblement disparaître la cause de ces maladies insidieuses. C'est une DECOUVERTE MODERNE due à l'un des médecins les plus distingués de l'époque. Il lui a fallu des années de recherches et d'études pour perfectionner son médicament qui est composé des EXTRAITS VEGETAUX les plus rares et les plus subtils, agit doublement sur le système, chasse le mal et fortifie, nettoie et réorganise les organes.
A vendre par T. W. WRIGHT & Co
4mai—6, 8. rue de Chartres No 21

Epaules bacon, plats côtés désossés, jambons passés au sucre et farine extra.
CINQUANTE boucauts épaules nouvelles de choix, 25 do plats côtés désossés, 10 tierçons jambons Rawson passés au sucre, 50 barils farine extra favorite, en magasin et à vendre par E. S. KEEP.
7 mai—3t Rue Poydras, No 62.

Farine! Farine!
CINQ CENTS BARILS FARINE, EXTRA ET SUPERFINE, en débarquement et en magasin.
A vendre par B. P. ETHELL & Co.
7 mai—3 Rue Poydras Nos 52 et 54.

J. B. VANHORN,
Rue des Magasins, No 65.
160 mille livres BISCUITS PILOTE, pour laitiers, 120 barils FARINE à bon marché, diverses marques, 100 barils FARINE EXTRA de choix, diverses marques. 7 mai—6t

BOIS DE CONSTRUCTION.
Avis aux Charpentiers et Menuisiers.
LE soussigné vient d'établir, rue Bienville No 82, entre Royale et Bourbon, un chantier où il aura constamment en main une grande quantité de bois de cypre, de toutes les dimensions et sera toujours prêt à remplir les ordres qui lui seront donnés, dans le plus bref délai.
7 mai—1m J. RUEL.

LICENCE PERDUE.
UNE licence pour vendre des légumes en paniers a été perdue le 2 courant. Celui qui peut l'avoir trouvée est prié de la rendre contre une récompense libérale. Cette licence ne peut servir à personne, on en a averti qui de droit. S'adresser à Mme Ebène Morel, 418 rue Dumaine, ou chez M. Thevenot, 140, rue Bourbon.
7 mai—4

PERDU,
Entre le dépôt du chemin de fer du golfe du Mexique et la paroisse St Bernard, UN PORTEFEUILLE renfermant deux à trois cents piastres, principalement en billets de banque de la ville, ainsi que des papiers particuliers. La personne qui l'aura trouvé recevra une récompense libérale en remettant le portefeuille, avec le contenu, à la Grocerie de L. Durand, coin Toulouse et Chartres. 7 mai—2t

Laine!
QUINZE balles laine, en bon état pour être expédiées, à vendre par J. B. VALENTINE & Co.
7 mai—3 Rue de la Commune No 3.

Aux fabricants de Cigares.
REÇU par le navire W. H. Hall—Trente caisses de tabac en feuilles du Connecticut représentant les qualités que nous offrons aux prix les plus modérés du marché. MAYER FRERES,
5 mai—6 No 51 rue Tchoupitoulas, Entre Natchez et Poydras.

Farine! Farine!
700 BARILS farine [illegible] en débarquement et en magasin à vendre par J. B. VAN HORN.
4 mai—6t Rue des Magasins, No 65

AVIS
UNE personne fort connue en ville et très recommandée [illegible] Passage de la Bourse [illegible]

VENTE [illegible] au prix coutant, pour cause de départ, [illegible] un grand assortiment d'Eau de Cologne des premières qualités [illegible] A. THEZE, No 97, rue Royale entre St-Louis et Conti. 2mai—8

LUNETTES.
LE soussigné vient de recevoir de France un magnifique assortiment de LUNETTES de PINCE-NEZ et de VERRES [illegible]
Pour et change de verres.
A la fabrique d'ORFEVRERIE ET DE COUVERTS EN ALFENIDE, [illegible]
C. ROYER
rue de Chartres [illegible], près de l'Hôtel d'Orléans.

CURCUMA—20 barils, en vente par CUSACHS & OGDEN,
21 mars Angle St Philippe et Royale

VIN! VIN!
CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles.
A vendre par B. E. CASTENDYK,
21 mars—2 Rue Tchoupitoulas, No 15

VINS VINS
30 barriques vin rouge ordinaire, 15 do do pour famille, 25 paniers [illegible] de Frontignan, 50 do do vermouth de Turin.
A vendre par L. B. SANARENS,
15 av—2m 331 rue de Chartres, près Esplanade.

VINS! VINS!
EN débarquement du navire Laura Russ, de Bordeaux—45 barriques vin rouge St Magne, 25 barriques vin rouge St Estephe, 25 do do St Julien, 10 do do Chateau Brandeau, 10 do vin blanc Sauterne, 10 caisses vin rouge St Julien, 50 do do St Estephe.
A vendre par L. BORDELOIS.
8avril—1m 21, rue Conti

A LA PLUME DE BRONZE.
FRANCIS BOUVAIN,
Rue Bourbon, entre Bienville et Conti.
Papeterie et articles de bureaux.
Papiers en tous genres, à la rame et en détail; Papier à lettres, Papiers d'écoliers, Papier notaire, Papiers d'emballage, Papiers mantille, Papiers de fantaisie, Papiers de soie, Papiers pour dessin, Papiers de couleur, Papiers à plat, Papiers pour journaux, Papiers fins français et anglais, &c., &c.
Articles de bureaux et fournitures d'école.
Plumes, crayons, encres, encriers, ardoises, enveloppes de toutes grandeurs et qualités, cire, porte plumes, canifs, gomme, règles, cahiers brochés et reliés, &c.
Assortiment COMPLET de LIVRES DE COMMERCE, toutes réglures et réglures, à prix excessivement réduits.
Cartes à jouer, dominos, échecs, &c.
Toute espèce de reglure sur commande. Imprimerie typographique.
☞ Maison de commission pour tous papiers, etc., spécialement d'importation française et anglaise. Spécialité de papeterie fine pour dames. Objets pour cadeaux.
PRIX DES PLUS RAISONNABLES. 21mars—3

AVIS.
Les soussignés viennent de s'associer sous la raison de I. LEVY & Co pour le commerce des chaussures, suivant acte devant Abel Dreyfous, notaire.
Leur magasin est établi à l'encoignure des rues Toulouse et de Marais où ils tiennent un assortiment complet des mieux choisis, d'articles de chaussures qu'ils vendront aux prix les plus modérés.
Nouvelle Orléans, le 5 mai 1863.
ISAAK LEVY.
6 mai—1m JOSEPH LEVY.

AVIS.
J'INFORME le public et ma nombreuse clientelle, que je continue toujours à vendre du LAIT VIRGINAL pour détacher la peau et la rafraîchir.
Ma demeure est No 116, Champs-Elysées, entre Craps et Amour. Vve. NADAUD.
5 m—1—6t

ARTICLES DE MODES.
No 66, rue de la Douane, au 1er.
W. DAUPHIN vient de recevoir un bel assortiment de fleurs artificielles, rubans, ruches, plumes etc.
27 avril—30

Corde d'Emballage.
CORDE D'EMBALLAGE—450 rouleaux corde supérieure du Missouri faite à la machine, en lots au gré des acheteurs.
Vieux whisky Rye.
6 barils whisky très vieux et très fin, à vendre par GEORGE S. BEARD,
11av—1m Entrepôt St-Louis

Grand assortiment de papiers ET D'ARTICLES DE BUREAUX,
A LA PLUME DE BRONZE,
Rue Bourbon, entre Bienville et Conti.
REÇU par steamers CREOLE et CONTINENTAL—375 rames papiers d'écriture, 200 rames papiers à lettres, 450 do do d'emballage et à envelopper, 165,000 enveloppes de lettres assorties, 100 rames papiers pour journaux,
Ainsi qu'un assortiment complet des plus choisis, de papiers à plat pour imprimeurs (tous formats et poids), Papiers pour factures, cartes, papiers de couleurs et de fantaisie pour dames, &c,
Articles de bureaux et livres de comptes des plus variés,
Porte-monnaies et portefeuilles,
Le tout à vendre au plus bas prix possible, EN GROS ET EN DETAIL.
A la Plume de Bronze, FRANCIS BOUVAIN,
30 avril—15f Rue Bourbon, entre Bienville et Conti

Chemin de fer Pontchartrain.
Prix—25 cents seulement, aller et retour, le même jour.
Arrangements de Printemps et d'Eté.
A partir de SAMEDI, 28 MARS 1863, les convois partiront comme suit:

DE LA VILLE.	DU LAC.
4½ hres A. M., chars à chev.	5 hres. A. M., chars à vap.
6½	7
7½	8½
9	9½
10½	11½
Midi	1 P. M.
2 heures P. M.	3½
3	4½
4	5½
5	6½
6	7½
7	8½
8	

Les chars à vapeur s'arrêteront, sur avis suffisant, à la station de Gentilly. Prix, 15 cents aller et retour. Les personnes qui désirent être déchargées à la station doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi—25 mars G. PANDELY, Surintendant

SALPETRE Depuré—[illegible] barils [illegible] en vente par CUSACHS & OGDEN

Théâtre de l'Opéra.
Dimanche, 17 mai 1863.
Représentation extraordinaire.
Dernière apparition de M. JULIAN.
LA JEUNESSE DES MOUSQUETAIRES.
Drame en 5 actes et en 14 tableaux, par M. Alex Dumas

GRAND CONCERT A LA STRAUSS,
DIMANCHE, mercredi et samedi soir, 3, 6 et 9 mai, au salon de M. GUTH, rue Conti, entre les rues Royale et Bourbon, sous la direction des artistes suivants:
Chef d'orchestre, M. P. Greuling — F. Eberhardt,
Solo violon .... Sig. Oliveira, — T. Flemings,
A. Dantonet, — J. Charlton,
L. Mayer, — C. Hapf,
C. Dantonet, — G. Minieri,
Sig. Bastioni, — F. Keckel.
Les choix de morceaux comprennent de Grandes Ouvertures, des Pôts-Pourris, des Solos et les dernières compositions de Strauss, Gungel, Lumbye, &c., &c.
Le Concert de dimanche commencera à 4 heures; ceux de mardi et de samedi à 7 heures.
Prix d'entrée .... 25 cents.
30avril—31

Grand Assaut d'Armes.
UN grand Assaut d'Armes, aura lieu DIMANCHE PROCHAIN, 10 du courant, à onze heures du matin, M. Bastie Crocker ouvrira avec M. O. P. Warnick. Prix d'entrée, 50 cents. 8mai—2

Paquebot régulier pour Lafourche.
LE BATEAU A VAPEUR LAFOURCHE.
Ce nouveau bateau, qui a été construit expressément pour le commerce du Bayou Lafourche, partira LUNDI, 20 du courant, à 4 heures P. M., pour Donaldsonville, Thibodeauxville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte et sur le bayou. Il fera des voyages régulièrement, deux fois par semaine.
Pour fret ou passage, s'adresser dans la
20av—1m RUE DES MAGASINS, No 68.

A VENDRE.
Pour un yacht de plaisir ou un bâtiment Exprès, la belle goëlette ROSALIE, fine voilière et excellente pour la mer. La carcasse est de chêne anglais et les planches de pin blanc [illegible]. Longueur, 21 pieds sur le front, 3 pieds et demi de cale; voiles, mâts et gréements neufs. La goëlette vient d'être lancée; elle est amarrée à la Levée, en face de la Place Jackson.
Pour les conditions, s'adresser à J. S. SIMONDS,
4 mai—5 rue du Canal No 16

POUR CARMEN (Mexique)—Le navire français ALIKI, capitaine Olivier, partira pour cette destination, samedi 9 courant, à midi.
S'adresser pour passage seulement au capitaine à son bord (poteau No 42) ou au consignataire
8mai—4 R. NAPIAS, 30, Vieille Levée

POUR MATAMOROS
La goëlette clipper ANNA, fine voilière, capitaine Hansen, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu.
Pour reste de fret ou passage (ayant de bons emménagements) s'adresser à S. FERNANDEZ & Co.,
5 mai—1 Rue Vieille Levée, No 125.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire français LA MANCHE, capitaine Briche, fin voilier et de 1re classe partira positivement le 10 mai.
Pour passage, ayant de beaux emménagements de 1re et de 2me classe, s'adresser au bureau de M. A. Calvé, rue Ste Anne, No 109, encoignure Dauphine, 2me District—et pour balance de fret, s'adresser chez PIAGGIO & VIOSCA
8avril— 62 & 64, Vieille-Levée

AVIS.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public que pour le premier de mai, il transportera son bureau du No 59, Passage de la Bourse, près Bienville, au No 150 Passage de la Bourse entre Conti et St Louis, où il continuera le même genre d'affaires.
L. JOUBLANC.

PARTIRA IMMÉDIATEMENT pour VERA CRUZ, un beau brick, fin voilier, [illegible] un certain nombre des passagers. S'adresser au No 59, Passage de la Bourse.
28avril—

GRANDE VENTE.
JAMES RYBACK,
153, RUE DU CANAL.
☞ Se transportera dans quelques semaines dans son nouveau et vaste magasin de la
RUE DU CANAL, No 149.
Anciennement occupé par Kellogg & McCarty et offre avant son déménagement son
STOCK TOUT ENTIER
A 25 POUR CENT AU-DESSOUS DES PRIX ORDINAIRES.
2mai—8

VACCIN.
MME MAURY annonce à sa clientèle et au public en général qu'elle vaccinera à MIDI PRECIS les mercredis et samedis.
Résidence, rue Bourbon No 214, entre Dumaine et St Philippe 2 avril—3m

Modes! Modes! Modes!
Mme LOUISE MALIVERT,
58 ...... RUE ROYALE 58
DEVANT partir pour France dans la première quinzaine de mai, [illegible] son assortiment pour la saison prochaine, ne voulant rien garder de ses anciennes marchandises, elle les offrira à partir de ce jour à DES PRIX TRES REDUITS.
Elle profite de cette occasion pour remercier les dames de cette ville, qui l'ont honorée de leur confiance. LOUISE MALIVERT,
2avril—1m [illegible] rue Royale

Aux fabricants de cigares.
Tabac en feuilles! Tabac en feuilles!
LE soussigné offre à vendre, aux plus bas prix du marché, en magasin et en débarquement, vingt caisses TABAC EN FEUILLES du Connecticut, pour capes et tripes. S. HERNSHEIM,
4 mai—1m rue Gravier No 30

Tabac! Tabac!
EN magasin et en débarquement—Quarante caisses tabac manufacturé de la Virginie, des meilleures marques, 9 caisses tabac de marine, 150 grosses tabac à fumer et à chiquer de Lilienthal, 20 grosses tabac Scioto d'Anderson, 20 grosses tabac coupé fin, de Goodwin, 100 grosses tabac Gold & Ax,
A vendre par S. HERNSHEIM,
4 mai—1m rue Gravier No 30

LIQUIDATION!!
L. GUILBAUX, sellier, 121 et 123 rue Royale, prévient sa clientèle que, désirant clore les affaires, il vendra tout son stock, consistant en—Selles, harnais, brides, colliers, mors, fouets et cravaches, articles de chasse, bouclerie à l'usage de messieurs les selliers, &c, &c, au PRIX COUTANT, pour du comptant.
M. Guilbaux engage tous ses clients à venir s'assurer eux-mêmes du bon marché auquel il vendra tous les articles sans exception, contenus dans son magasin.
Nlle-Orléans, le 15 février 1863.
L. GUILBAUX,
16 fév—3m. 121 et 123, rue Royale.

PARFUMERIE FRANÇAISE
Des Meilleurs Fabricants
Et garantie sous tous les rapports,
A vendre chez
LION & ANDRÉE,
54 & 56, rue Royale, coin Bienville.
POMMADES ET HUILES POUR LES CHEVEUX.
Huile philocome, Société Hygiénique,
Huile tonique de Weber, contre la chute des cheveux,
Huile de quinine de Lajeune
Eau [illegible] pour faire pousser les cheveux,
Eau de Mahe pour teindre et faire pousser les cheveux
Eau Lustrale de Guerlin pour nétoyer la tête,
Eau Athénienne de Pinaud les cheveux.
EAU DE TOILETTE.
Eau de Cologne de Pinaud, Violet, Pivert, Labruyère, Vincent, J. Marie Farina.
Eau de Paris, Eau philodermique, Eau de Maria, Eau de Verveine, Eau de Lavande Ambrée, Eau de Beauté, Vinaigre de Buby, Vinaigre de la Société Hygiénique, Vinaigre de Marie.
DENTIFRICES—Poudre du Dr Pierre, au quinine et corail,
Poudre de la Société Hygiénique,
Poudre de nacre de perle, Do de charbon, Do corail à la reine,
Poudre de Orusel, poudre de Manplas, Do de cadets, Opiat—Eau du Dr Pierre, eau de Pinaud, &c., &c.
Eau antifrice de Sais, de Botot, de Marie et de Philippe, ELIXIR ondontaligique de Pelletier.
POUDRES POUR LA PEAU.
Poudre de riz de Lubin, dito de la Société Hygiénique, de Ladvocat blanche et rose, de fleur de riz de Pinaud,
Blanc de neige de Pivert, dito de Mailly,
Chalk Baal rose et blanche,
Blanc liquide pour blanchir la peau,
Blanc de Bismuth, dito de Lubin, dito de Ladvocat, de cygne, dito Lavallière, dito Chonneaux—&c,
Teinture pour les cheveux et la barbe,
Eau de Berger Chamsome de Verreux & William,
Fard Indien liquide, dito en pot,
Lait végétal au boutons de rose,
Eau sans pareille pour adoucir la peau,
Blanc de perle, rouge de théatre, vinaigre rouge,
COLD CREAM DE PINEAUD.
Blanc de lys, pommade de concombres,
Crème de Perse, Société Hygiénique,
Crème froide aux fraises, pommade pour les lèvres,
SAVONS SUPERFINS
De Pineau, Chaneau, Pivert, Violet, Thridace, Société Hygiénique avec et sans odeurs, suc de laitue &c.
Do en pâte pour la barbe,
Crème ambroisiale de Guerlin,
Do suc de laitue, de Pineau,
Do au amandes amères.
Poudre de savons, cire Hongroise, pour moustaches.
COSMETIQUES
de Lubin, Pineaud, &c. Bandoline pour lisser les cheveux.
Véritable teinture d'arnica, suisse,
Injection Briand.
Toutes ces marchandises sont garanties et à vendre chez LION & ANDRÉE, 54, et 56, rue Royale
1 mai

CHEMISES ET ARTICLES POUR HOMMES.
LION & ANDREE,
VIENNENT de recevoir un nouvel assortiment de chemises toile, de toile et coton, gilets et caleçons laine & coton, caleçons toile, chaussettes françaises et anglaises, cravates noires et nouveautés, pantoufles pour hommes et pour femmes, brosses à tête, à barbe et à habits, de toutes descriptions, mouchoirs, cannes, gants fil, de soie, bretelles.
ARTICLES POUR DAMES.
Lacet, alpaka de toutes couleurs pour garnitures de robes, velours noir et couleurs de toutes largeurs, corsets, mitaines, gants fil, de soie, demi parapluies (dit en tous cas).
Un magnifique assortiment d'ombrelles à vendre à des prix extrêmement réduits.
Peignes à chignon, de démêloir, do fin en écaille, &c. &c.
Bijouterie en or et pour deuil.
Dentelles Cambrai pour mantelets, &c.
Franges noire et couleurs, do, do, &c.
Chez LION & ANDRÉE, 54 et 56 rue Royale.
HUILE COLZA
Pour l'usage des lampes modérateur.
do do Carcelles.
A vendre chez LION & ANDRÉE,
1er mai—15 1—3 p 54 et 56 rue Royale

Clicquot! Clicquot!
VINGT-CINQ caisses Champagne de la veuve Clicquot, venant d'être reçus et à vendre par B. E. CASTENDYK,
4 mai—6 rue Tchoupitoulas No 15

Ouverture d'un nouveau magasin de chaussures créoles pour dames.
Le soussigné vient d'ouvrir au No 236, rue Royale, près de St-Philippe, un magasin de chaussures pour dames, fillettes et enfants, en gros et en détail.
Tous les genres de [illegible] faits sur commande, dans le meilleur goût et au plus bas prix.
H. M. LABORE.
28av—3m 236, rue Royale, ancien magasin Dessiger

VENTES A L'ENCAN.

100 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
VENDREDI, 8 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 59—
100 caisses bottes, souliers et brodequins
Conditions à la vente. 7mai

Marchandises avariées.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
VENDREDI 8 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 59, pour compte de qui il appartiendra—
Un lot de marchandises avariées telles que: Brillantines, alpaccas, mousselines et laine, batistes, indiennes, tarlatanes, ginghams, barpours, jupons, mousselines suisses, &c.
Conditions—comptant. 8mai

VENTE A L'ENCAN DE SUCRE ET DE MELASSE.
PAR PHINNEY & AMORY,
G. P. PHINNEY, encanteur,
Bureau au coin des rues Camp et Commune.
IL sera vendu, VENDREDI, 8 mai, à 11 heures, par la Commission de Séquestre, sur la Levée—
64 boucauts de sucre,
280 barils mélasse.
☞ On peut en voir des échantillons à notre bureau.
Conditions—Comptant en billets du Trésor.
7 mai—2

Marchandises sèches, vêtements, bottes et souliers.
PAR HOFFMAN & MARKS.
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 41
VENDREDI, 8 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
Barèges anglais brodés,
Indiennes françaises et américaines
Mozambiques, organdis,
Linons fil imprimés,
Mousselines Jacquard et brodées
Cotons blancs et écrus
Nanquinettes et coutils fil
Ginghams,
Un bel assortiment de bonneterie pour hommes, femmes et enfants,
Nappes fil et linge de table,
Britannias blanches,
75 caisses bottes et souliers reçus par les derniers arrivages,
200 lots vêtements, comprenant un bel assortiment de choix pour l'été.
100 lots lingerie pour messieurs, devants de chemises en toile blanche, bonneterie et chemises ginghams, &c. &c. 8 mai

Bottes, souliers et brodequins, chapeaux et linge fait,
PAR E. ROGER & CO,
JOSEPH HOLTZ, encanteur.
SAMEDI, 9 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
200 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment de choix.
—AUSSI—
200 doux chapeaux paille et feutre Et 100 lots linge fait.
Conditions, à la vente. 8mai—2

Bons meubles en acajou, glaces, &c, à l'encan, pour cause de départ.
PAR P. H. FLYNN, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 31.
IL sera vendu à l'encan, samedi, 9 du courant, à 10 heures et demie sur les lieux—Tout le contenu de la résidence No [illegible] de la rue de l'Hôpital, entre les rues Royale et Bourbon, comprenant en partie bois de lit, armoires, lavabos, chaises, sofas, glaces, matelas, &c.
Conditions comptant. 8 mai

Goelette Elizabeth.
PAR D. E. MORPHY, *encanteur*.
IL sera vendu, samedi 9 courant, à midi, au vieux Bassin, 2e District—La goëlette ELIZABETH, du port de 7 tonneaux, en bon état pour voyager, telle qu'elle est dans le Vieux Bassin où l'on peut la voir.
Conditions, comptant. 8 m 1

2300 barils Farine.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
IL sera vendu, sans réserve, samedi 9 du courant, à 10 heures et demie du matin, dans la rue Tchoupitoulas, Nos 68 70 et 72—2300 barils farine de diverses marques, convenables pour boulangers.
Conditions comptant 8 mai

Succession de J. H. Domingon—No 19,321.
PAR J. B. CROZAT, encanteur.
Bureau No 96, rue Royale.
EN vertu d'un ordre de l'honorable J. S. Whitaker, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 6 mai 1863, il sera vendu à l'encan mardi, le 12 mai 1863, à 3 heures P. M., sur les lieux, rue de Chartres, entre les rues Claiborne et Derbigny appartenant à ladite succession—
Un lot de meubles.
Conditions—comptant. 8mai—[illegible]

Succession de Henry S. Kerner—No 18,462.
PAR J. B. CROZAT, encanteur.
Bureau No 96 rue Royale.
EN vertu d'un ordre de l'honorable J. S. Whitaker, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 7 mai 1863, il sera vendu aux enchères publiques mardi, le 9 juin 1863, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, la propriété suivante appartenant à ladite succession—
Un certain lot de terre situé au faubourg Ste Marie, Premier District de cette ville, sur la rue Philippa entre les rues Girod et Julia, ayant, mesure française, trente-deux pieds de face à la rue Philippa, sur [illegible] pieds de profondeur. Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant.
Acte de vente par devant Graham, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 mai—19, 29, 9 juin

Meubles. Meubles.
PAR J. B. CROZAT, Encanteur.
IL sera vendu à l'enchère publique, vendredi le 8 du courant à 11 heures, dans la rue Royale No 96—Un grand assortiment de meubles, comprenant bois de lit, armoires, bureaux, sofas, bibliothèques, chaise, 3 belles montres en or. Aussi environ 50 000 cigares.
Conditions comptant. 8 mai

Dans l'affaire de Héloïse Nord Delpit—No 19,522
J. B. CROZAT, encanteur,
Office No 96, rue Royale.
EN vertu d'un ordre de l'Honorable J. S. Whitaker, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans en date du 7 mai 1863—Il sera vendu aux enchères publiques MARDI, 9 juin 1863 à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, la propriété suivante—
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, &c., situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Johnson, Douane et Prieur, désigné par le No 10, dans l'ilet No 38, sur un plan fait par Allou d'Hemecourt, arpenteur, en date du 16 juillet 1868, déposé au bureau de Cuvillier, notaire public, par acte du 10 octobre de la même année. Le dit lot mesurant vingt huit pieds de la rue Douane, sur [illegible] pieds de profondeur entre les lignes parallèles.
—TERMES ET CONDITIONS—
Moitié comptant et la balance à six mois de crédit, l'acquéreur fournira ses billets divisés en coupons si le tuteur le désire, signés et endossés par lui, payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, portant six pour cent l'an, à partir de la date, jusqu'à maturité et huit pour cent par an, après maturité, jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété vendue jusqu'à paiement final. L'acquéreur sera tenu de faire assurer les bâtisses et transférer à la police d'assurance au nom du tuteur jusqu'à parfait paiement; l'acquéreur aura le privilège de payer le montant de l'adjudication comptant—En passant la vente, en cas où l'acquéreur fournisse son billet ou coupons, il s'obligera de payer cinq pour cent, frais d'avocat, en cas de procès pour recouvrer le montant du billet ou coupons.
Acte de vente, pardevant Selim Magner, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 8 mai—19, 29 et 9 juin

Avis de la Direction des Postes.
Droit de poste payable en espèces.
CONFORMEMENT aux instructions du Directeur général des postes, le droit de poste sur les lettres venant de la Grande Bretagne et de l'Irlande, de France, de Russie, de Hambourg, Brême ou de Belgique, sera perçu en espèces d'or ou d'argent, à partir du 1er mai prochain.
JOHN M. G. PARKER,
23avril—1m Maître de poste.

En débarquement et en magasin,
A VENDRE PAR
BROTT, DAVIS & SHONS,
Rue Nile-Levée, Nos 24, 26 et 28, coin Gravier.
500 BARILS FARINE,
200 1/2 do do
20 barils PORC MESS,
100 " " nouveau,
150 1/2 " PIG PORC,
50 tierçons JAMBONS Rawson,
25 " JAMBONS McKeehan & Evans,
50 tierçons GRAISSE FEUILLE de choix,
50 barils " "
75 fréquins " "
50 séaux " "
25 barils MAQUEREAUX nouveaux, No 1,
50 demi barils " "
50 quarts " "
75 barillets " " 2,
350 caisses, 1/2 et 1/4 caisses MORUE,
100 rames PAPIER A SACS, différentes grandeurs,
10 barils CORNICHONS,
20 1/4 " "
50 sacs CAFE RIO,
50 poches CAFE JAVA,
10 1/4 boites THE OOLONG, de choix,
10 " THE ANGLAIS, de choix, breakfast,
8 1/4 " THE YOUNG HYSON, supérieur,
5 caisses " GUNPOWDER fin,
100 caisses SAVON DE CASTILLE,
100 " SAVON de Fay, pour familles,
100 " SAVON Al. Ch. de Lyman,
200 1/4 " AMIDON,
25 barillets SEL DE SOUDE.
100 1/4 caisses CHANDELLES, Proctor & Gamble,
50 " ALLUMETTES de Clark,
25 " BŒUF,
25 " VOLAILLE,
10 " DINDE,
10 " HOMARDS,
40 " HUITRES,
20 " SAUMON,
25 " LAIT, Borden,
20 " PECHES,
5 " ESSENCE DE BŒUF,
5 " MOUTON ET LEGUMES,
5 " RATIONS DE CRIMEE,
5 " VINAIGRE AUX FRAMBOISES,
300 caisses demi et quart de caisse TABAC,
Un grand assortiment de EAUX-DE-VIE, WHISKY, RHUM, GENIEVRE,
Et 300 caisses VIN ROUGE. 8mai—6t

S. B. BEVANS & Co.,
Rue Poydras, Nos. 51 et 53,
VIENNENT de recevoir, par le brick R. A. Reid, le brick W. H. Hall, le steamer Geo. Washington et offrent au commerce un fort stock de choix, savoir—
150 fréquins beurre Goshen de choix,
100 caisses fromages E. D. et de l'Ouest,
25 tierçons jambons Rawson,
25 " " Evans & Swift,
25 " " au naturel, passés au sucre,
100 barils épaules passées au sucre,
150 tierçons graisse feuille de choix,
150 fréquins " "
150 farbinas de 25 liv. graisse feuille de choix,
25 barils bœuf mess,
150 barillets maquereaux Nos 1 et 2,
[illegible] barils langues de bœuf,
150 1/2 boites thés Oolong, Pouchong et Impérial,
150 1/2 caisses chandelles [illegible]
100 caisses vin-rouge,
25 barriques ale de Jeffries,
Poudre, [illegible] savon, amidon, cornichons assortis, fruits assortis, biscuits soda, biscuits pilote, [illegible] 8 mai

A VENDRE.
TROIS caisses [illegible]
3 mai [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Farine...... Farine.
PAR D E MORPHY, Encanteur.
IL sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, vendredi, 8 du courant, à 10 heures A. M., au No 59 de la rue Poydras et au No 61 de la rue Tchoupitoulas—120 barils farine de différentes marques, plus ou moins avariée sur la goëlette Ella pendant [illegible] voyage de New York à la Nouvelle-Orléans.
Conditions—comptant. 7 mai

PHINNEY & AMORY,
Encanteurs et marchands commissionnaires.
Bureau, au coin des rues Camp et Commune.
ILS s'occupent de ventes de marchandises, propriétés foncières, meubles, &c, &c, et font des avances sur les consignations 17 avril—1

E. M. BOULIGNY, encanteur,
Bureau à la Bourse des Marchands et des Encanteurs.
SE chargera de la vente des PROPRIETES FONCIERES et de toutes autres ventes qui lui seront confiées. 15 fev

VENTES JUDICIAIRES,

E. D. White vs A. Raymond
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,582—En vertu d'un writ de fieri facias contre Pierre Anatole, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre le vendredi 15 de mai 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le premier District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont description suit:
UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez, [illegible] de la rue Perdido, et mesurant vingt-neuf pieds trois pouces [illegible] face à la rue Johnson, [illegible] lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Ensemble avec tous les droits, &c.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JAS E. DUNHAM. Shérif de la paroisse d'Orléans.
13avril—[illegible] mai 15

Wm Berrill vs H. J. Ranney.
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre le VENDREDI 15 de mai 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Premier District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont description suit:
Cinq terrains désignés par les Nos Trois, Quatre, Cinq, Six et Sept de l'ilet No Douze, borné par les rues Maunsel, Clara et Euphrosine et le Chemin Coquille conformément au plan dressé par Dunbar, arpenteur, en date du 1er de janvier 1845 et déposé à l'étude de D. L. McCay, [illegible]
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
☞ Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. JAS E. DUNHAM,
15 avril—22 mai & 15 Shérif de la paroisse d'Orléans

La veuve Rousselot vs la veuve A. Xiques—François Brion vs la même.
CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Nos [illegible]—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le VENDREDI 15 de mai 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont description suit:
UN CERTAIN TERRAIN situé au faubourg [illegible] dans le Troisième District de cette ville, ayant 46 pieds de face [illegible]
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, [illegible]
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JAS E. DUNHAM Shérif de la Paroisse d'Orléans

F. Stubinger vs ses créanciers
SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente [illegible] 25 avril 1863 [illegible] Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre [illegible] 1863, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]
Le terme restant du bail d'une maison [illegible] aujourd'hui No 257 rue de Chartres [illegible]. Le dit bail expirera le 31 d'octobre prochain [illegible]
Cédé par l'insolvable à ses créanciers
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
JAS. E. DUNHAM
8mai—15 Shérif de la Paroisse d'Orléans

John Kehur agent de sa femme, B. G. Kehur vs. Anna Scott et O. G. Donnally—Nos 2047 et 2948
COUR du Septième Juge de Paix—Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'Honorable Cour du Septième Juge de Paix de la Nouvelle-Orléans, dans les causes ci-dessus, je procéderai à vendre [illegible] 1863 [illegible] à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, dans le Deuxième District de cette ville, la propriété décrite comme suit:
Un certain terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent dessus, au faubourg Delord, dans l'ilet borné entre les rues Delord, Magasin, Foucher et Pryterie. [illegible]
Conditions—Comptant sur livraison.
T. F. McGUIRE Constable
8 avril—22 & 3 mai, 15

AVIS.
Nouvelle-Orléans 4 avril 1863.
UN certificat de [illegible] actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane appartenant à Thérèse Cassagne, [illegible] a été perdu ou égaré, avis est donné qu'un duplicata sera demandé à ladite Banque.
AM COUTURIE
24av—1m

Habillements nouveaux.
LE soussigné vient de recevoir un grand stock d'HABILLEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ, la plupart à bas prix. Il appelle sur ces articles l'attention du commerce et des acheteurs de la campagne.
Egalement, un assortiment frais de VETEMENTS DE PLANTATIONS. Le tout est offert aux plus bas prix du marché.
GEORGE SEARING
Rue des Magasins No 23, encoignure Gravier
21av—20f

Fabrique de fleurs artificielles.
Mlle EMELIE SERVANT, fleuriste
Ex première de chez Mme Dardignac, et avantageusement connue des dames de la Nouvelle Orléans, vient d'ouvrir un magasin, rue Royale, No 161, entre St Pierre et Orléans. Elle invite respectueusement les dames à vouloir bien venir visiter son joli assortiment de fleurs en tous genres. On trouvera constamment chez elle des fleurs de premier choix, fleurs naturelles et de fantaisie, spécialité pour parures de mariées et de soirées, Couronnes de communiants, Garnitures de salon, Bouquets d'Eglise, Ornements pour tombeaux, &c.
Fait sur commande toute espèce de fleurs.
Donne des leçons 11 avril—1m

LOUISIANA ACADEMY
Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.
☞ Les prix varient de $5 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No. 134, entre Dauphine et Bourgogne 1er mai—1m

INSTITUTION COLLEGIALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Fondée en 1844 et incorporée en 1853,
DIRIGEE PAR MME ED. LOCQUET,
Rue du Camp, 280, entre Calliope et Poeyfarre
LA réouverture des classes de cette institution pour les cours d'hiver aura lieu le 1er septembre prochain.
Le nombre des élèves augmentant chaque jour la Directrice a transféré son établissement dans le vaste et beau local connu sous le nom de Deshon Verandah, occupé précédemment par l'institution de Mme Dimitry. Les classes et dortoirs parfaitement aérés sont distribués et meublés en vue du comfort et de l'hygiène.
Les diverses branches d'instruction ainsi que les arts d'agrément sont confiés, comme par le passé, aux soins des meilleurs professeurs.
Pour plus ample information s'adresser à l'établissement où des prospectus seront délivrés.
N. B.—Il sera répondu immédiatement aux demandes faites par lettres 25aout—1an

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275........RUE DAUPHINE.......275.
ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 31 aout—1an

INSTITUT ST-CHARLES,
Rue Bourbon No. 15,
Entre les rues Douane et du Canal,
MME MACE informe respectueusement les parents de ses élèves, et les familles qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré, provisoirement, son Institution de Greenville à la Nlle-Orléans.
8 oct

Mme LA BLANCHE
LECTEURS REMARQUEZ CECI!
CEUX qui croient que les clairvoyants peuvent décrire toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet et prescrire les remèdes devraient se rappeler que leurs conseils ne seraient d'aucune utilité aux malades sans la possession des connaissances médicales profondes. Conséquemment ceux qui, sans la moindre connaissance, ont la témérité de traiter ne sont que des charlatans.
Mme La Blanche, à part sa clairvoyance bien connue, peut montrer son diplome, pour les différentes branches de l'obstétrique, de la chirurgie et pour toutes les maladies des femmes et des enfants. Elle est donc digne de la confiance et de l'appui des citoyens de la Nouvelle-Orléans. On peut la consulter tous les jours, de huit heures du matin à huit heures du soir.
Résidence, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais. Prix modérés pour les dames et les messieurs. 13 avril

Maison meublée et pension bourgeoise,
A vendre pour cause de départ.
On offre de vendre UNE MAISON MEUBLEE avec pension bourgeoise, contenant douze chambres garnies, une vaste salle à manger, une cuisine, cave et dépendances. Cette maison existe depuis trois ans et est bien achalandée. Le propriétaire est disposé à faire un bail à la convenance de l'acquéreur. [illegible] S'adresser pour plus amples renseignements et pour traiter rue Royale No [illegible], entre Toulouse et St-Louis, de midi à trois heures. 9 avril—1 m

A VENDRE.
40 Barriques vin rouge "B. Hostegeah" 200 caisses do do En débarquement du navire Faith, de Bordeaux. S'adresser à EUG. BOUCHEREAU & Co
3 mai 16 et 18, rue St Louis

Or et Argent.
LE plus haut prix est payé pour la vieille matière d'OR et d'ARGENT, les Vieux Bijoux, &c. [illegible] rue Royale (Bourse des [illegible]) 30 avril—1m